

## Perte de savoir dans un service de police

Référence: "Potential for 300 senior York Regional Police officers to retire by 2020". *The Era-Banner*, October 5, 2016.

Mots clés : savoir; service de police; retraite.

### Contexte :

Le service de police d'une municipalité régionale ontarienne devait faire face au départ à la retraite de plusieurs de ses membres dans les années à venir.

### Problème identifié :

Le service de police de cette municipalité devait prendre des mesures afin de contrer la perte de savoir liée aux nombreux départs à la retraite de policiers expérimentés : d'ici 2020, on prévoyait que 300 officiers de ce service de police seraient admissibles à une retraite anticipée.

### Causes du problème :

On peut expliquer ce grand nombre de retraites possibles par l'embauche de centaines d'officiers dans les années 1990 afin de répondre aux besoins de la population grandissante du sud de l'Ontario. De plus, auparavant les policiers effectuaient souvent près de 40 ans de service au sein du corps policier, mais récemment on remarquait qu'après 30 années de services, de plus en plus d'officiers quittaient leur fonction.

### Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre pour ce service de police était d'instaurer des stratégies afin de ne pas perdre les connaissances tacites de ces policiers d'expérience et de préparer les nouvelles recrues à prendre leur relève.

### Solution envisagée :

L'association des policiers de cette région a commencé à faire un suivi des retraites à venir dans les postes de haute direction; elle voulait s'assurer que le service de police aurait suffisamment de policiers expérimentés et de nouveaux officiers formés afin de pourvoir les postes qui se libèreraient dans peu de temps.

### Mise en œuvre de la solution :

Considérant que cela prend à un nouveau policier environ huit mois de formation pour qu'il puisse s'acquitter seul des responsabilités liées à sa fonction, le service de police de cette municipalité ontarienne envisageait d'embaucher 180 nouveaux policiers dans les quatre prochaines années. Le service de police tenait à préciser qu'il était conscient que la perte d'expérience et de savoir organisationnel représenterait un enjeu majeur au cours des années à venir; pour cette raison, des processus ont été mis en place afin de transférer les connaissances nécessaires aux nouvelles recrues afin qu'elles puissent effectuer efficacement leur travail.